

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Octobre 2015

MENSUEL N° 190 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Un si joli petit coin de verdure...

Enquête publique pour l'installation provisoire de l'école Schuman au coin des rues Neerveld et Athénée Royal.

Lundi 28 septembre 2015

(Envoi d'un courrier et d'une pétition par recommandé).

Il est vrai que cette école créée il y a plus de 40 ans en modules préfabriqués était devenue complètement "obsolète"...

Personnellement, je suis heureuse que cette école puisse enfin envisager un avenir meilleur dans une construction en dur. Il était temps!

Cependant, le choix de l'emplacement provisoire laisse perplexes: une prairie étroite, plantée de 4 tilleuls, quelques bancs, un petit sentier qui traverse le terrain vers la vieille ferme de la rue Neerveld, l'un des derniers coins verts communaux qui subsiste, malgré l'acharnement compulsif des promoteurs immobiliers à vouloir tout bétonner à Woluwe Saint-Lambert.

Le voilà destiné à accueillir une école provisoire de 21 classes, des bureaux, un réfectoire de 180 m², un "kiss & ride", 3 entrées, un asphaltage de la prairie et le trafic aux heures d'affluence qui vont faire cauchemarder les habitants d'une rue en cul-de-sac déjà bien encombrée.

Ceux-ci iront travailler aux heures où les enfants vont à l'école et vont rentrer quand les élèves retournent chez eux : la rue Neerveld, étroite et en trafic dans les deux sens, cela promet une belle pagaille!

En commission de concertation, nous avons demandé au Bourgmestre, aux Échevins de l'urbanisme et des classes moyennes, ainsi qu'à toutes les personnes présentes d'écouter nos demandes et d'en tenir compte:

- la fluidité du trafic ;
- la sécurité assurée par la police, dans un premier temps ;

- la demande d'un autre revêtement que de l'asphalte ;
- la demande d'un parking spécial pour les parents des élèves de maternelle ;
- la demande de la remise en état de la prairie, telle que nous la connaissons actuellement ;
- l'accès à notre sentier, raccourci vers le métro et servitude, puisque présent depuis plus de 35 ans ;
- **la demande de la prolongation du temps de passage de la rue Neerveld à l'avenue M. Thiry de 9 à 18 ou 27 secondes.**

NB: 9 secondes actuellement avec des embouteillages monstres aux heures de pointe à la sortie des bureaux). Ce point, nous le demandons régulièrement à la commune qui le répercute à la Région, sans succès depuis 2008 : **7 ans que cela dure !**

Le représentant régional de la mobilité a promis d'y veiller quand l'école serait en place, fin 2016!

Pourquoi attendre?

Fort des affirmations entendues lors de cette commission de concertation, sans convocations, clôturée en 4 jours de temps, indiquée à un endroit qui n'était pas le bon, les bâtiments de l'urbanisme et non la maison communale, nous avons, Wolu-Inter-Quartiers représenté par Bernard Devillers, deux habitants et moi, réussi à exprimer nos remarques. La commune en a pris bonne note et nous a rassurés.

Lundi 12 octobre 2015

Résultat de la commission de concertation:

Plaintes et remarques: 0...!!!



Nous avons envoyé une pétition de 98 signatures, envoyée en recommandé avec accusé de réception (accusé reçu en retour le vendredi 9 octobre...), ils n'ont donc rien lu????!!!

WIQ était présent (B. Devillers) et a écrit également, c'est vraiment décevant!

La Région a très mal organisé cette commission. Nos remarques et nos demandes n'apparaissent pas dans plaintes/remarques du résultat de la commission de concertation.

Avons-nous rêvé notre présence?

À quoi sert de réaliser une enquête publique « régionale » si elle est bâclée et si nos courriers sont ignorés de la sorte?

De qui se moque-t-on?

Cela situe bien le mépris pour ses habitants et le manque d'organisation flagrant des fonctionnaires de la Région de Bruxelles Capitale!

Sont-ils assez nombreux pour prendre en compte le résultat de leurs enquêtes ?

De plus, la demande pour l'allongement du temps de passage aux feux de croisement n'a même pas été mentionnée, c'était un point essentiel pour nous!

C'est consternant, la Région n'écoute pas ses habitants!

Conclusion : beaucoup de prépa-

ration et de stress pour rien.

Les habitants ont été prompts à répondre à cette pétition, comme d'habitude, ils méritent d'être pris en considération et ils le seront.

Aussi, WIQ et le comité vont envoyer un courrier au fonctionnaire délégué, avec une copie de la liste

des habitants qui ont répondu pour lui faire remarquer que l'organisation de cette enquête était d'une réelle incompétence et le résultat insultant pour nous, les habitants.

Nous demanderons la correction de ce compte-rendu de la commission avec le nombre exact de protestations et la réponse écrite à nos

demandes et à nos questionnements.

Nous demanderons à nouveau un allongement du temps de passage au bout de la rue Neerveld, quitte à organiser une nouvelle pétition. Et nous l'obtiendrons !....

Claudine Esposito

Présidente du Comité Aquilon & environs

Promenade dendrologique !

Ceci est un appel à la participation dans le cadre de la mise en valeur des arbres remarquables de votre quartier.

Pratiquement, vous estimez que votre quartier possède quelques arbres intéressants sur la voie publique ou visible de celle-ci et vous trouvez que ce serait utile de le faire remarquer aux piétons qui parcourent votre quartier.

Avec quelques voisins vous pouvez contacter le service de l'environnement de la commune pour signaler votre envie de participation.

L'objectif est de collaborer à l'identification des arbres avec un naturaliste. Les renseignements de celui-ci seront repris dans une brochure à partir de laquelle le promeneur pourra, grâce à une signalétique accrochée à l'arbre, apprendre les caractéristiques de celui-ci.

Les arbres offrent des richesses très variées et l'idée est de permettre aux citoyens de se les approprier. Parmi



les informations, on peut imaginer de décrire l'utilisation du bois, les propriétés médicinales, les parties comestibles, les propriétés cosmétiques, les oiseaux ou animaux qui s'en nourrissent, ...ou encore d'axer les renseignements sur les caractéristiques botaniques et écologiques.

Intéressés ?

Contacter le service de l'environnement : 02 774 36 90 ou agenda21@woluwe1200.be ou

Les comités du Haut de Woluwe et le développement durable

Les comités de quartier du Haut Woluwe ont inscrit, depuis plusieurs années déjà, le développement durable comme moteur de leur engagement et activités.

A l'instar de J.P. Van Yperzele et de très nombreux scientifiques, leurs membres sont convaincus qu'il est essentiel de se diriger vers la transition, notre modèle de développement devant impérativement être modifié.

C'est dans cette optique qu'ils ont participé en mai dernier, au rallye du développement durable, initié par l'Echevin de l'Environnement lors duquel, ils ont entre autre, planté des bacs de légumes dans le parc Ifterbeek, situé au 78 avenue Prekelinden, légumes destinés aux habitants et utilisateurs du parc (incroyables comestibles).

Un compost de quartier est également installé dans le parc et un second verra bientôt le jour au printemps 2016.

Ils ont à nouveau souscrit à l'initiative du village vert aux fêtes romanes fin septembre ; de petits containers en géo-textile, fabriqués par Jennifer, membre du comité Prekelinden/Bois de Linthout ont été remplis d'un mélange de compost (issu du compost de quartier Ifterbeek) et de terre de jardin ; les visiteurs



étaient invités à y semer quelques graines de radis ou d'épinards d'hiver ; ils pouvaient emporter ce pot et l'installer soit sur leur terrasse, soit sur un appui de fenêtre dans leur cuisine et attendre patiemment que la nature fasse son œuvre.

Un petit fascicule intitulé « cuisine gourmande des plantes aromatiques » était également gracieusement distribué aux visiteurs du stand qui pouvaient aussi goûter un élixir fait maison à base de mélisse et/ou d'absinthe issu du carré d'herbes potagères installé au Parvis St Henri, devant le N°9.

Faisons nôtre la devise de Pierre

Rabhi qui :

« appelle à l'insurrection des consciences pour fédérer ce que l'humanité a de meilleur et cesser de faire de notre planète-paradis un enfer de souffrances et de destructions. Devant l'échec de la condition générale de l'humanité et les dommages considérables infligés à la Nature, il nous invite à sortir du mythe de la croissance indéfinie, à réaliser l'importance vitale de notre terre nourricière et à inaugurer une nouvelle éthique de vie vers une sobriété heureuse ».

Pour les comités de quartier du Haut Woluwe, Béatrix Tilquin

Le stationnement réglementé et le stationnement illégal

La densification des communes bruxelloises se traduit inexorablement par une augmentation du parc automobile et ses impacts directs, les embouteillages et les difficultés de stationnement en découlent.

Aujourd'hui les communes périphériques rejoignent les communes plus centrales en développant de plus en plus des mesures d'accompagnement dans les quartiers touchés par la pression du stationnement.

Les zones payantes et les zones bleues se multiplient dans notre commune.

Si elles peuvent avoir un effet positif en invitant certains à revoir leur mode de déplacement du tout à la voiture à la voiture partagée, au co-voiturage, à l'utilisation des transports en commun, au vélo ou à la marche, il n'en reste pas moins vrai que cette politique devrait être mieux accompagnée d'une surveillance pour contrer le stationnement illégal.

La recherche d'un emplacement non réglementé semble être le premier objectif de certains. Cependant, ces stationnements mettent souvent à mal la sécurité des usagers en général.

Plusieurs exemples sont illustrés en images : au coin du boulevard de la Woluwe (devenu zone bleue) et la rue De Becker, les voitures se rangent le long de la courbe qui est peinte en jaune pointillé. Au fond des Iles d'or, l'interdiction de se garer dans le rond-point n'est jamais respectée. Comme les camions qui faisaient demi-tour dans ce lieu avaient peu de place, ils défonçaient le parterre central.

Pour éviter cela, la Commune a déposé de gros rochers sur le pourtour, mais les voitures sont toujours là et que font les camions, une longue marche arrière sans doute. La place Saint-Lambert est un lieu également très typique, les 4 coins sont remplis de voitures en situation illégale et le centre de la place payante est vide. Le parking entre les berms centrales de l'avenue de Mai est légendaire. Les voitures sur les coins et sur les passages piétons ne sont pas vraiment rares.

Souvent dans ces cas-là on se demande « **Mais que fait la police ?** ».

On nous répond que celle-ci a d'autres missions plus importantes que la verbalisation de ces infractions.

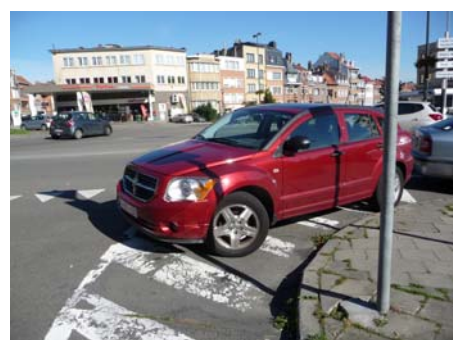
Mais n'y a-t-il pas d'autres moyens ? Il semble que oui.

Une loi du 24 juin 2013 prévoit qu'une série d'infractions liées au stationnement puissent faire l'objet de sanctions administratives communales (Sac).

Pour utiliser le Sac, la Commune doit signer un protocole d'accord avec le parquet de Bruxelles, faire approuver un texte par le Collège et le conseil communal. Il faut déterminer quelles infractions la Commune entend poursuivre, qui sera le fonctionnaire sanctionnateur et quels sont les agents constatateurs. Espérons que notre Commune, comme d'autres l'ont déjà fait, s'engage dans cette voie et que, dans un avenir proche, les automobilistes inciviques seront mieux sanctionnés et que la vie des autres usagers en sera améliorée.

Bernard Devillers

Petite devinette : comment le propriétaire de la voiture stationnée à côté de la maison entre et sort de cet emplacement ? Réponse le mois prochain !



Marché artisanal

6ème édition

8 novembre 2015

De 11 à 17 h 00

Centre Les pléiades
Av. du Capricorne, 1A
1200 Bxl

Découvrir et rencontrer les
artisans du quartier
Constellations, Pléiades
et Capricorne

Cartes de vœux, bijoux,
décorations de Noël,
pâtisseries, doudous et
peluches, confitures et
liqueurs, fimo, tissu, laine,
perles, ...

Petite restauration

Avec le soutien du comité de
quartiers CPC

CINÉ-CLUB NEW CUBTUS

Le ciné-club possède une licence de projection

PROGRAMME 2015-2016

Projection de haute qualité, sur grand écran

Abonnement (8 films + 1) : 25 €

Carte 5 entrées : 15 €

Séance : adultes 4 €

< de 18 ans 3 €

16/10 LA FAMILLE BÉLIER

de Eric Lartigau, avec Louane Emera, Karin Viard, François Damiens

30/10 BOYHOOD

de Richard Linklater, avec Ellar Coltrane, Patricia Arquette, Ethan Hawke

27/11 THE IMITATION GAME

de Morten Tyldum, avec Benedict Cumberbatch, Keira Knightley, Matthew Goode

11/12 STILL ALICE

de Richard Glatzer, Wash Westmoreland, avec Julianne Moore, Kristen Stewart, Kate Bosworth

08/01 KINGSMAN : SECRET SERVICE

de Matthew Vaughn, avec Colin Firth, Samuel L. Jackson, Taron Egerton

29/01 FAR FROM THE MADDING CROWD

de Thomas Vinterberg, avec Carey Mulligan, Matthias Schoenaerts, Michael Sheen

19/02 LES JARDINS DU ROI

de Alan Rickman, avec Kate Winslet, Matthias Schoenaerts, Alan Rickman

04/03 MUSTANG

de Deniz Gamze Ergüven, avec Güneş Nezihe Şensoy, Doğa Zeynep Doğuşlu, Elit İşcan



Toutes les séances ont lieu
le vendredi à 20h30,
au "Centre les Pléiades"
avenue du Capricorne 1A - 1200 Bxl
Contact : Benoît KESTEMAN - 0477 54 65 01

Le patrimoine de Woluwe-Saint-Lambert à travers deux livres !

Vous pouvez obtenir ces livres de 2 manières :

- en versant sur le compte bancaire de Wolu-Inter-Quartiers le montant correspondant à votre demande : un livre ou les deux, en indiquant bien vos coordonnées.

Compte n° : BE77 9795 4933 4142 au nom de Wolu-Inter-Quartiers

La livraison sur la commune de Woluwe-Saint-Lambert (et voiries proches des communes limitrophes) est gratuite.

La livraison en dehors de la commune revient à 4 €
- en venant chercher le ou les livres à Wolu-Inter-Quartiers, au Centre Les Pléiades, avenue du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles, en prenant rendez-vous avec Bernard Devillers au 0478 42 47 83

Vous pouvez découvrir quelques pages de ces deux livres en vous rendant sur notre site internet : www.wiq.be

Woluwe intime

Splendeurs des intérieurs



Promenade dans les maisons
de Woluwe-Saint-Lambert

Geneviève Vermoelen
Catherine Bioul

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin
de 6 à 10 € / an, selon ...



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.

